

Microsoft, Nokia et Oracle s'attaquent à Android

Un nouvel épisode *antitrust* vient de s'ouvrir en Europe. Réunis sous la bannière de Fairsearch Europe, **Microsoft, Oracle et Nokia** viennent de déposer plainte contre **Google** auprès de la Commission européenne. Objet de la plainte ? La position dominante d'Android sur le marché mobile.

Selon les plaignants, Google abuserait de sa position pour lier ses propres services à son système d'exploitation pour mobiles, indique l'Espresso.fr. Par exemple, lier YouTube, Google Play ou Maps aux terminaux qui embarquent Android, lesquels composent plus de 70% du marché européen.

La Commission prend acte

C'est oublier un peu vite que les constructeurs ne sont pas nécessairement tenus d'intégrer l'ensemble des composants proposés avec la plate-forme open source. Nombre d'OEM chinois ne se gênent d'ailleurs pas pour fabriquer des téléphones Android sans la suite complète d'applications qui va avec.

Sans aller jusqu'en Chine, il suffit de regarder les offres tablettes Kindle Fire d'Amazon ou Nook de Barnes & Noble où il est difficile d'y trouver une référence à Google alors que les plates-formes sont bien construites sur une base Android.

Le commissaire à la Concurrence **Joaquín Almunia** a néanmoins pris acte des fondements du recours de Fairsearch. Ces soupçons s'inscrivent dans le prolongement de l'enquête officielle initiée en novembre 2010 à l'encontre de la firme de Mountain View, pour d'autres pratiques anticoncurrentielles.

Détournement de trafic

Google est en l'occurrence accusé de prioriser ses outils dans les pages de résultats de son moteur de recherche, qui capte environ 90% des visites en Europe. Comme le note le *New York Times*, les investigations autour d'Android auraient débuté concomitamment, en coulisse.

«Je suis convaincu que Google détourne le trafic vers ses propres services», déclarait encore il y a quelques mois Joaquín Almunia, à l'heure où l'Union européenne ouvrait une voie de conciliation.

Elle donnait à Google deux mois pour présenter des propositions et rééquilibrer le fonctionnement de son moteur, sur desktop et mobile, pour «différencier clairement aux yeux des utilisateurs les services concurrents»... au risque de se voir infliger une sanction pour abus de position dominante.

Google dédouané aux États-Unis

Mais c'est compliqué au regard du statut de «*cible mouvante*» de la société, qui modifie son algorithme «*500 fois par an*».

Trop tôt pour savoir quelle sera la réponse des autorités européennes. Aux États-Unis, la Federal Trade Commission (FTC) a, en janvier dernier et après 19 mois d'enquête, estimé que Google n'avait violé aucune loi antitrust concernant son moteur de recherche.

Crédit photo © Jorisvo - Shutterstock

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr - 4 ans d'Android !](#)